

Offre aux habitants
Bénéficiez d'accès gratuits
dans deux structures du territoire P.11



SUD

TERRE
D'ÉMERAUDE
COMMUNAUTÉ

Été 2022

**Le magazine
de votre Communauté
de communes**
Semestriel

#4

Grand angle

Le grand sujet de l'enfance



**Avancées
territoriales**
Les tiers-lieux
P.3



Suivons le cap
Activités économiques
P.10



Point de vue
Yannick CASSABOIS
P.12



Dossier spécial
GEMAPI



P. 5



**TERRE
D'ÉMERAUDE**
COMMUNAUTÉ
Sud Jura



Sens solidaire



- Édito p.3
- Avancées territoriales p.4 et 9
- Grand angle p.5 à 8
- Dossier spécial p.10
- Suivons le cap p.11
- À la croisée des chemins p.12
- Section entretiens

39° SUD

Magazine semestriel édité
par Terre d'Émeraude Communauté

Parution : Été 2022

Directeur de publication
Philippe Prost

Conception éditoriale & rédaction
Terre d'Émeraude Communauté

Maquette graphique
Rectangle

Mise en page
Coline Thoubillon

Crédits photos
Fanny Anaïs D
Terre d'Émeraude Tourisme
Justine Putigny
Terre d'Émeraude Communauté
EDF

Impression
ABM graphic

Tirage
13 600 exemplaires

ÉDITO

Avoir le sens du passé, l'intelligence du présent et savoir anticiper ce qui vient, voilà désormais une règle infrangible pour la gestion d'une collectivité.

La connaissance c'est avoir les réponses, l'intelligence c'est poser les bonnes questions.

Il nous faut des priorités, claires faciles à arbitrer et à contrôler.

Et surtout, une équipe (salariés et Élus) capable de définir des positions d'enjeux, c'est-à-dire quels projets et services à la population voulons-nous réussir.

Ce numéro illustre bien le consensus d'agir des équipes de Terre d'Émeraude Communauté ainsi que les orientations prises.

Sans surprise la politique de l'enfance et du maintien des écoles en milieu rural est une priorité.

Autre choix stratégique, la volonté d'ancrer notre territoire dans une dynamique économique en faisant de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture (avec ses filières d'excellence Comté et exploitations forestières) une ligne de force à la croisée de toutes les thématiques porteuses d'avenir.

Avec le sport et l'offre culturelle, c'est ce foisonnement éducatif et économique fertile qui assurera la pérennité de notre tissu rural par le maintien des jeunes dans nos villages.

Enfin, ces savoir-faire et compétences devront concourir au bien-être de nos seniors avec des solutions d'accueil dignes de ce que nous leur sommes redevables.



Ensemble, soyons les porteurs d'avenir et de fierté de notre territoire Terre d'Émeraude. ■

Philippe PROST

Président
de Terre d'Émeraude Communauté



Plus d'information sur...

www.terredemeraude.fr

Les projets de tiers-lieux

Animés par la volonté d'améliorer le service rendu à la population, mais également d'optimiser son fonctionnement en faisant se croiser les publics et les usages, les élus communautaires portent le projet de déploiement de tiers-lieux sur plusieurs communes du territoire, en partenariat avec les communes.

VAL SURAN

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une opération partagée entre la Commune et la Communauté de communes, et participe à la revitalisation du bourg centre.

Initié en 2018, ce projet permettra de regrouper sur un même site les locaux de la médiathèque, de l'Espace France Services (EFS) et de l'agence postale. Ainsi, elle consiste à réinvestir un îlot de la manière suivante :

- Au rez-de-chaussée, sous maîtrise d'ouvrage communale, des espaces à vocation commerciale seront mis en œuvre (agrandissement d'une épicerie et commerce de détail) ;
- Au 1^{er} étage, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, l'EFS et la médiathèque trouveront leur place ;
- Le 2^{ème} niveau est dédié, sous maîtrise d'ouvrage communale, à des logements seniors et à un logement pour stagiaires et apprentis ;



La surface totale de cette opération est de 880 m².

AROMAS

Il s'agit aujourd'hui d'un projet municipal auquel Terre d'Émeraude Communauté apportera un fonds de concours financier.

Il consiste en une extension des locaux existants de la mairie, pour y implanter un espace pour l'Espace France Services, un espace pour le point lecture rattaché aux médiathèques d'Arinthod et de Val Suran, ainsi qu'un espace partagé pour la mise en place d'animations ou de réunions.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Ladoye.

ARINTHOD

En ce qui concerne Arinthod, un nouveau bâtiment regroupant sur trois niveaux l'Espace France Services, la médiathèque intercommunale, le point info tourisme et l'agence postale communale est en cours de réalisation.

Situé en centre-ville au sortir des Arcades et à proximité immédiate de zones de stationnement, celui-ci ambitionne également de contribuer à la redynamisation du bourg, s'inscrivant dans le processus Petite Ville de Demain dont la commune bénéficie plus largement.

Au-delà des espaces dédiés aux services, plusieurs salles partagées doivent offrir la possibilité d'organiser des animations et activités à destination de la population, qu'elles soient portées par la collectivité ou les tissus associatifs et privés locaux.

L'objectif affiché consiste à recréer un lien social particulièrement mis à mal par des mois de crise sanitaire.



Nouveau

JEUNESSE & ENVIRONNEMENT

Vélo Je Re'cycle

Une douzaine d'élèves du collège de Clairvaux-les-Lacs ont consacré trois jours de vacances à la réparation de vélos. Partant de vélos récupérés en déchetterie, chacun a pu démonter, nettoyer, repeindre, remonter et régler sa monture.

L'opération financée par Terre d'Émeraude Communauté était animée par le CPIE du Haut-Jura. Ce projet avait pour intention de pouvoir s'inscrire dans le thème de la mobilité et de la consommation responsable par le biais d'une action concrète et ludique permettant de mobiliser les jeunes. Ce stage s'est terminé par une ballade à vélo et un verre de l'amitié partagé avec les parents.

«Vélo Je Re'cycle» se tiendra à nouveau cet automne pour les élèves du collège d'Arinthod. ■



PROXIMITÉ

Le déploiement des Espaces France Services

Aujourd'hui, 4 Espaces France Services (EFS) accompagnent les habitants du territoire dans leurs démarches administratives et numériques.

Dans la continuité de la réalisation d'une « Charte d'Accueil des Usagers », la Communauté de communes a souhaité labelliser le service d'accueil.

Avec la volonté d'améliorer le service de proximité, la labellisation des anciennes MSAP (Maisons de Services Au Public) en Espaces France Services a été officialisée lors de la signature des conventions pour les sites d'Orgelet, Clairvaux les Lacs et Moirans en Montagne le 1^{er} janvier 2021.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la première vague de labellisation qui avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020 pour le site d'Arinthod ainsi que ses 2 antennes à Val Suran et à Aromas. Ces antennes EFS offrent les mêmes services de conseils et d'accompagnement aux habitants du territoire dans leurs démarches administratives et numériques.

Avec une équipe composée de 8 agents, la population peut se rendre sur six sites : à Orgelet, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en-Montagne et Arinthod. Trois antennes complètent l'offre de proximité dans les communes de Val Suran, d'Aromas et de Vaux-lès-Saint-Claude.



La création d'une nouvelle antenne est prévue cette année à Doucier.

Sur l'ensemble de l'année 2021, les EFS de la collectivité enregistrent au total 4 281 demandes sur l'ensemble des sites. Cela signifie près de 20 demandes par jour.

Sur l'année 2020, 3048 demandes avaient été comptabilisées, ce qui représente une augmentation de 40 %. ■

Pour rappel, la population peut être accompagnée pour effectuer des démarches en lien avec les structures suivantes : le ministère de l'intérieur / ANTS, l'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT), la caisse d'allocations familiales (CAF), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), l'Assurance Maladie, le Pôle Emploi, la MSA, le Ministère de la justice et la Poste.

EXPOSITION IMMERSIVE «Entrez dans le Game»

MUSÉE DU JOUET

du 22 juin 2022 au 8 mai 2023

L'histoire du jeu vidéo est riche. Les jeux vidéo occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien d'un grand nombre de français et font désormais partie de notre patrimoine culturel. Parfois mal perçue, la pratique raisonnée du jeu vidéo présente cependant de réels intérêts.

Cette exposition est conçue comme une salle de jeu immersive, ludique et conviviale.

À tout âge, elle permet de se plonger dans l'univers du jeu vidéo, de découvrir son histoire, de se questionner, d'échanger mais aussi et surtout, de jouer !

Une sélection de dispositifs vidéoludiques de différentes générations, sur des supports variés (console, borne d'arcade, table tactile, tablette...), offrent diverses expériences de jeu.

Choisissez un support de jeu et appuyez sur Start ! ■

Plus d'information sur...

www.musee-du-jouet.com



Les services de l'enfance,



Une composante de l'attractivité du territoire

Au niveau scolaire, Terre d'Émeraude Communauté gère aujourd'hui les écoles situées sur les communes de La Chailleuse, Poids de Fiole, Orgelet, Arinthod, Saint-Julien-sur-Suran, Aromas et Thoirette qui étaient déjà gérées depuis plusieurs années par les anciennes Communautés de communes Petite Montagne et Région d'Orgelet. Les autres groupes scolaires du territoire, de par le souhait des élus concernés, restent en gestion communale ou syndicale (RPI, SIVOS ou communes) et sont au nombre de 12. Deux écoles privées sont également implantées sur le territoire à Cressia et Moirans-en-Montagne.

L'ensemble des écoles accueillent plus de 2 000 enfants.

Afin de répondre aux attentes des familles, Terre d'Émeraude Communauté propose des services de proximité comme les accueils périscolaires et les accueils extrascolaires. L'intercommunalité

gère les Accueils Collectifs de Mineurs (nouvelle appellation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement - ALSH) des communes citées précédemment en gestion directe. Les accueils de Pont-de-Poitte, Clairvaux-les-Lacs, Doucier, Bonlieu et Moirans-en-Montagne sont en gestion déléguée.

Le territoire de Terre d'Émeraude est donc composé de 12 accueils périscolaires dont 5 en gestion déléguée, et 8 accueils extrascolaires dont 3 en gestion déléguée.

Ces services représentent plus de 80 agents (directeurs, animateurs, ATSEM, personnel de ménage).

En gestion directe, les personnels des accueils sont salariés de Terre d'Émeraude Communauté et en gestion déléguée les personnels sont salariés du délégataire (Léo Lagrange ou Les Francas) avec lequel l'intercommunalité signe un marché public de délégation de service. ■

Les valeurs éducatives de Terre d'Émeraude Communauté

La fusion des quatre collectivités a permis la création de réseaux et de groupes de travail entre les responsables de structures afin de faire émerger les forces vives du territoire.

Les directeurs de nos accueils collectifs de mineurs se regroupent tous les mois pour échanger sur les différentes pratiques afin d'améliorer le fonctionnement de nos structures.

Cette fusion nécessite une harmonisation des pratiques dans nos différentes structures tant sur le fonctionnement des équipes que sur les tarifs pratiqués en passant par les budgets alloués aux services tout en respectant une cohérence de territoire pour les agents, les usagers mais surtout et avant tout pour les enfants.

Les principales orientations ci-dessous sont désormais communes à toutes les structures :

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes,
- Faciliter l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté,
- Renforcer la dynamique territoriale autour de l'offre et des services.
- Enrichir la collaboration entre les acteurs éducatifs sur le territoire,
- Accompagner les enfants et les jeunes à l'autonomie,
- Appuyer les projets et l'investissement des jeunes,
- Proposer un accompagnement individualisé aux jeunes pour les soutenir dans les différents aspects de la vie quotidienne,
- Favoriser des services et une offre de qualité à l'attention des enfants, des jeunes et de leurs familles,
- Considérer une offre diversifiée à la fois collective et à la fois individuelle.



GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : un interlocuteur unique pour la gestion de 750 km de rivières sur la haute vallée de l'Ain.



Avec plus de 20 ans d'expérience sur son territoire d'intervention, le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura œuvre depuis de nombreuses années sur son territoire historique, par l'intermédiaire de travaux visant la reconquête des milieux aquatiques mais aussi avec le portage d'opérations d'amélioration de la qualité de l'eau.

En 1995, le PNR du Haut-Jura a notamment été le premier porteur d'un contrat de rivière sur la Région Franche-Comté et a mené ensuite différents contrats spécifiques sur la réduction des pollutions et la continuité écologique. La structure a, en tout état de cause, pu acquérir une forte expertise avec de nombreuses actions ayant permis d'améliorer le fonctionnement des hydrosystèmes et de mettre en valeur le patrimoine naturel.

En 2018, une loi instaure une nouvelle compétence obligatoire aux Communautés de Communes :

la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Sur Terre d'Émeraude Communauté, les quatre collectivités historiques (Jura Sud, Petite Montagne, Région d'Orgelet, Pays des Lacs) ont décidé de transférer cette compétence au PNR du Haut-Jura, au-delà du périmètre classé Parc. Ainsi, dans l'exercice de la compétence GEMAPI, la rivière d'Ain, la Valouse et leurs affluents sont gérés par le PNR du Haut-Jura.

Le choix des élus a été largement motivé d'une part pour l'expérience

acquise par le Parc mais aussi pour s'assurer de la cohérence des actions à l'échelle des bassins versants. En effet, les cours d'eau ne connaissent pas les limites administratives, une action de l'homme à l'amont d'un cours d'eau peut avoir une répercussion à l'aval.

Sur la frange Ouest du territoire de Terre d'Émeraude, le Suran et ses affluents sont gérés par le SR3A, la collectivité qui exerce la compétence GEMAPI sur la Basse rivière d'Ain.
+ d'information en fin de dossier

Le mot de Franck GIROD

Vice-Président de Terre d'Émeraude Communauté
Vice-Président du PNR du Haut-Jura en charge du Grand Cycle de l'Eau



L'Eau présente dans nos rivières, nos lacs, nos milieux humides et nos sous-sols, essentielle à la vie, est un bien précieux que nous devons préserver, dans certains cas reconquérir pour assurer l'avenir de notre société.

Sur Terre d'Émeraude, ce capital Eau confère une identité particulière au territoire, facteur de développement et d'attractivité.

Dans un contexte de diminution et d'altération de notre ressource en eau, d'érosion de la biodiversité et de changement climatique, il est urgent d'agir.

C'est pourquoi, nous devons porter une politique engagée et ambitieuse en plaçant l'Eau au cœur des préoccupations dans l'aménagement du territoire. C'est ainsi que nous pourrions garantir durablement les équilibres entre les usages liés aux activités humaines et la préservation de notre patrimoine naturel.

Le Parc Naturel Régional du Haut Jura accompagne Terre d'Émeraude Communauté dans la mise en œuvre de sa politique territoriale.

Cela passe par des travaux de restauration des milieux aquatiques et par l'accompagnement au quotidien des élus et riverains afin de faire évoluer nos représentations et agir, ensemble et de façon concertée, pour redessiner l'avenir de nos rivières.

Ces actions répondent à des enjeux de restauration écologique mais aussi de préservation de nos ressources en eau potable et de protection des biens et des personnes (prévention contre les inondations).

Agir de manière efficace, c'est agir sur les causes des altérations pour permettre d'atteindre une situation d'équilibre durable.

Agir sur les conséquences, cela peut s'avérer peu efficace et très coûteux... ■

Une vocation pédagogique essentielle pour chaque projet !

Si le bon dimensionnement du projet de restauration est nécessaire à son succès, l'aspect social est tout aussi important.

C'est pourquoi, les projets nécessitent de nombreux échanges avec les élus, les propriétaires, les exploitants ainsi que l'ensemble des acteurs de l'eau. Il s'agit de faire preuve de pédagogie afin que chacun puisse mesurer et comprendre l'importance d'agir pour restaurer les milieux aquatiques. Il est bien souvent nécessaire de trouver des compromis pour concilier les enjeux environnementaux et les usages.

Les projets présentés ci-après sont les fruits d'une large concertation et permettent de reconsidérer, à leur juste valeur, les milieux humides qui confèrent au territoire une identité si particulière.

Aussi, les exemples sélectionnés ne sont pas exhaustifs et représentent un échantillon de ce que la collectivité met en œuvre sur notre territoire Terre d'Émeraude.



Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques

Les cours d'eau, lacs et milieux humides sont des écosystèmes dont l'équilibre naturel et dynamique a été perturbé par de nombreux travaux réalisés pour faciliter les activités humaines. Pour répondre aux conséquences de ces altérations, les gestionnaires interviennent pour la coordination, l'impulsion et la mise en œuvre des

politiques de l'eau à l'échelle du territoire. Cela passe notamment par la restauration écologique des cours d'eau qui permet de réhabiliter les écosystèmes et donc de leur redonner toutes leurs fonctions et bénéfices (biodiversité, ressource en eau, qualité des eaux, paysages, etc.).



Un projet prévu en 2023 permettra de restaurer le lac de Bonlieu et son exutoire le Hérisson



Lac de l'Assencière - avant



Lac de l'Assencière - après

Restauration de la Sirène à Charézier

La Sirène est une rivière qui prend sa source sur la commune de Bonlieu et conflue avec le Drouvenant (affluent de l'Ain), après un parcours de 16 km, traversant les communes de Saugeot, Uxelles, Charcier, Charézier et Vertamboz.

Classée réservoir biologique, la Sirène nécessite une attention particulière. Pourvue d'une biodiversité riche, il s'agit d'un patrimoine naturel remarquable et essentiel à l'échelle du bassin hydrographique de la Haute-Vallée de l'Ain. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité collective d'assurer à la fois sa protection et la restauration de son bon fonctionnement.

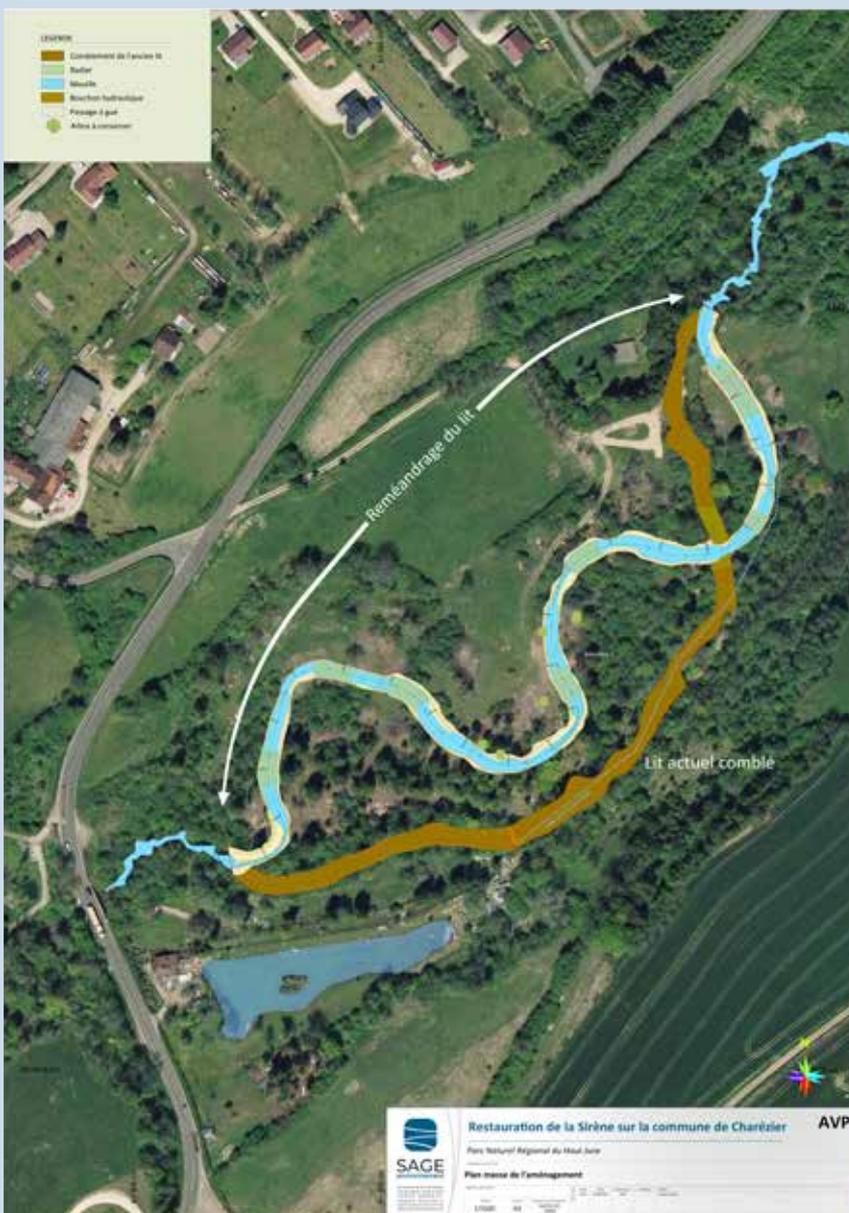
En effet, bien qu'elle se remarque pour son potentiel environnemental, la Sirène a subi depuis plus d'un siècle, de nombreuses modifications : assèchement des zones humides, rectification du tracé naturel, travaux de curage, aménagement d'ouvrages hydrauliques, etc. Ces actions n'ont pas été sans conséquences pour les équilibres écologiques et, dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de changement climatique, il est aujourd'hui urgent d'agir pour replacer la Sirène sur une trajectoire d'évolution naturelle et durable.

La première intervention de restauration se déroulera sur la commune de Charézier, à l'amont de la route Départementale n°27 et en contrebas du centre-bourg. Sur ce tronçon, la rivière a autrefois été rectifiée et un seuil a été installé afin

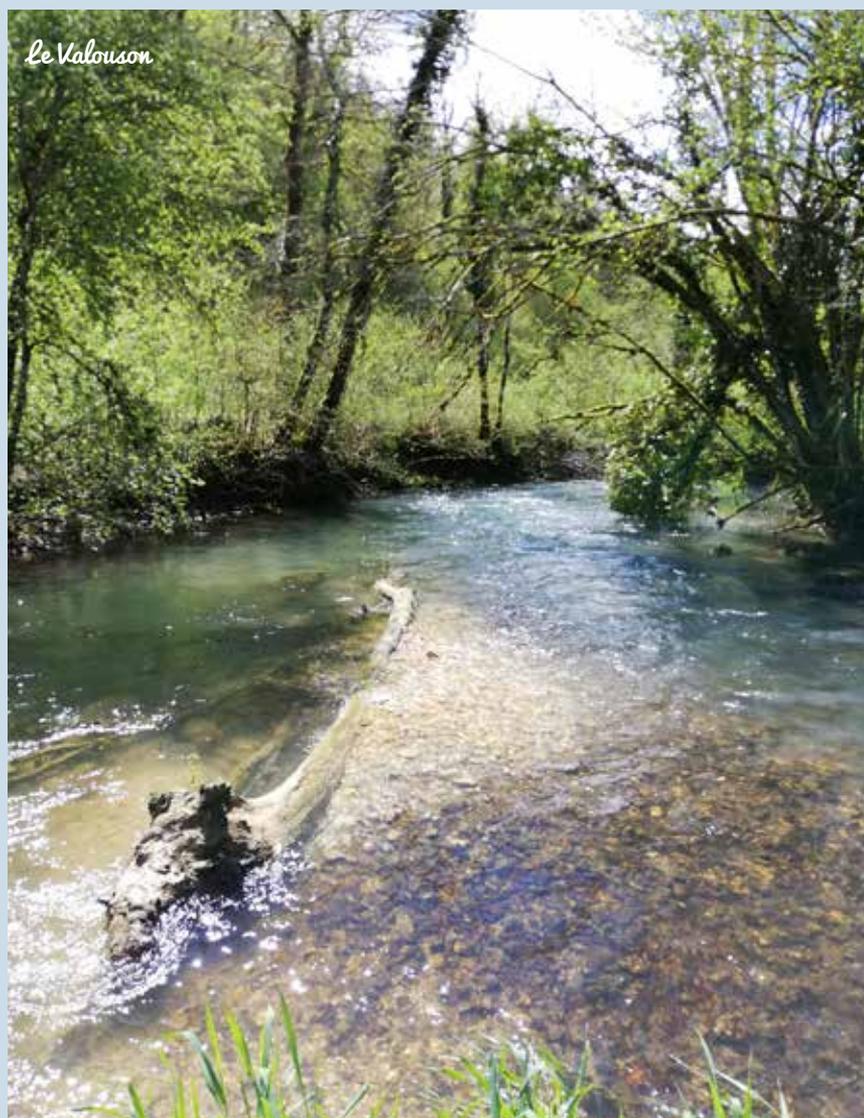
de permettre l'alimentation en eau d'un moulin. Les analyses effectuées ont permis de mettre en évidence les incidences de ces aménagements pour la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques. Impulsé par la volonté de l'ensemble des acteurs, en lien étroit avec les élus locaux, un projet de restauration ambitieux a été construit avec le souhait de concilier les enjeux environnementaux et les usages liés à l'eau.

Le projet consistera à un reméandrage du lit de la Sirène sur près de 700 mètres linéaires de rivière. Les opérations vont non seulement permettre à la rivière de retrouver son lit d'origine mais aussi de rétablir le libre transit des sédiments (galets, pierres) et des espèces piscicoles, conditions indispensables pour restaurer une bonne santé des écosystèmes.

La réalisation de ce projet s'inscrit par ailleurs dans le respect des usages existants sur la rivière où un nouvel aménagement de prélèvement d'eau permettra d'assurer l'alimentation d'un étang et d'un moulin. Prévu à l'été 2023, le montant de ces travaux est évalué à 250 000 €.



Restauration du Valouson sur la commune de Marigna-sur-Valouse



Affluent rive droite et principal contributeur de la Valouse, le Valouson prend sa source à la résurgence de la Tonnaille, sur la commune de Chavéria, dont l'alimentation provient principalement des eaux de la plaine de la Thoreigne par des circulations souterraines.

Cette rivière s'écoule dans une vallée essentiellement agricole, dominée par les herbages dédiés à l'alimentation des bovins pour la fabrication du Comté.

Le linéaire concerné par le projet est localisé en contrebas du hameau « le Petit Marigna », sur la commune de Marigna/Valouse. Le Valouson possède ici une naturalité intéressante caractérisée notamment par la diversité des conditions présentes au sein du lit de la rivière (variation des vitesses d'écoulement et des hauteurs d'eau, présence de matériaux caillouteux, etc.), ainsi que par la fréquence des crues débordantes. Proche des sources, le Valouson abrite des peuplements piscicoles d'intérêt tels que le Chabot, la truite de rivière ou bien encore la Lamproie de Planer. Malheureusement, comme bon nombre d'autres rivières, les inventaires piscicoles sont loin d'être réjouissants et mettent en évidence des populations de plus en plus faibles. Face à ce constat, un projet de restauration a été imaginé, en

lien étroit avec les élus locaux et les riverains concernés (propriétaires, exploitants agricoles).

Ainsi, sur un linéaire d'environ 600 mètres, plusieurs opérations vont être mises en œuvre, notamment pour améliorer l'attractivité des habitats pour la faune aquatique. Les travaux comprennent des interventions de recharge en matériaux caillouteux. Bien que trop souvent dépréciée par le passé, la couche de matériaux présente au fond du lit des rivières est essentielle. En effet, le matelas alluvial se comporte comme un véritable filtre physique et biologique (siège de processus d'auto-épuration naturels), il constitue une nurserie pour les poissons ainsi qu'une zone de refuge pour les invertébrés benthiques, maillon essentiel de la chaîne alimentaire aquatique.

Les travaux, qui comprendront également une modification du tracé du lit de la rivière sur environ 150 m, sont prévus pour septembre 2022. Le montant des opérations est évalué à 150 000 €.

Réouverture du Bief du Murgin à Moirans-en-Montagne : un projet de restauration en contexte urbain

Le Bief du Murgin est un affluent rive droite de la rivière d'Ain qui conflue dans le lac de Vouglans, après un parcours de 9 km sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Il prend sa source au niveau de l'étang de la Penne, une zone humide d'intérêt en tant qu'habitat préférentiel pour un certain nombre d'espèces protégées. C'est un cours d'eau très impacté par les activités humaines avec notamment de nombreuses pollutions liées à la pression industrielle et urbaine et une artificialisation complète de son lit sur plus d'un kilomètre. La rivière a en effet été entièrement busée sur toute la traversée de la ville, au fil de l'urbanisation croissante.

Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain porté par la Commune de Moirans en Montagne, le PNR du Haut-Jura a été sollicité pour une intervention de réouverture du Bief du Murgin au niveau du musée du Jouet. Compte-tenu du contexte,

l'opération nécessite la réalisation d'un modèle hydraulique permettant de s'assurer, d'une part, que le projet n'augmentera pas le risque inondation et d'autre part, que les aménagements effectués soient pérennes dans le temps (cours d'eau au régime torrentiel).

Ce projet de requalification urbaine sera vecteur d'une réappropriation locale du cours d'eau qui sera de nouveau visible pour la population sur 2 tronçons représentant un linéaire total d'environ 70 mètres. Par ailleurs, la réouverture du Murgin et la végétalisation des espaces permettront de lutter localement contre les phénomènes de surchauffe urbaine en période estivale.

Enfin, la volonté politique locale est



de poursuivre les engagements en faveur de la restauration des milieux humides de la commune, où d'autres projets devraient voir le jour très prochainement (restauration de la tourbière de Chazal). Par ailleurs, une

étude diagnostic sera réalisée cette année par le Parc sur l'ensemble du bassin du Murgin. Elle sera suivie par la définition d'un plan d'actions pluriannuelles en faveur de la restauration de cette rivière.

Restauration de la Bienne à Jeurre et Lavancia

Au cours des 150 dernières années, la Bienne a connu de nombreux bouleversements liés à l'activité humaine.

Au 19^{ème} siècle, il y a d'abord eu la suppression des blocs du cours d'eau à l'explosif pour laisser passer les bateliers qui déplaçaient sur l'eau les arbres coupés à destination de Lyon. Plus tard, ce sont les premiers barrages, comme celui d'Etalles construit en 1930 pour la production d'électricité, qui ont bloqué le transport des sédiments d'amont en aval, créant ainsi un enfoncement du lit de la rivière. Au 20^{ème} siècle, la canalisation du cours d'eau s'est prolongée avec la construction de digues, de seuils pour les usines ou encore l'enrochement de certaines berges destiné à limiter

l'érosion.

Tous ces travaux ont fortement réduit la mobilité de la rivière, c'est-à-dire sa capacité à faire évoluer naturellement son lit au fil des crues et à dissiper son énergie. Il faut ajouter à cela la pollution chimique liée à l'activité industrielle qui a fait sensiblement baisser la qualité de l'eau de la Bienne.

Depuis les années 1950, l'extraction des graviers dans le lit mineur est venue renforcer cette tendance.

Aujourd'hui le tracé du cours d'eau n'évolue quasiment plus et son lit s'est

enfoncé de près de 2,50 mètres par endroit. La communication avec les milieux humides latéraux est ainsi très faible, et on observe une baisse de diversité des espèces et milieux naturels présents sur le site.

Face au constat de dégradation de la rivière, le PNR du Haut-Jura a programmé une restauration de deux sites emblématiques : les anciennes carrières de Jeurre et Lavancia. Cette opération d'envergure concerne 3 km de cours d'eau et plusieurs dizaines d'hectares de milieux alluviaux. Plusieurs objectifs sont intégrés au projet :

- Restaurer un fonctionnement le plus naturel possible du cours d'eau suite à l'exploitation des carrières ;
- Mieux prévenir les inondations en restaurant le champ d'expansion de crue, c'est-à-dire les endroits où la rivière peut s'étendre sans créer de dommages aux biens et aux personnes ;
- Diminuer la surface des plans d'eau au profit de milieux alluviaux qui connectent plus facilement avec la Bienne lors des crues ;
- Gérer les espèces végétales exotiques envahissantes.

Sur le site de Jeurre, les travaux sont terminés et il est intéressant d'observer la nouvelle dynamique de la rivière qui peut aujourd'hui plus librement s'exprimer. Sur le site de Lavancia, la mise en œuvre des travaux a débuté cette année. Le montant global du projet de restauration pour les deux sites est évalué à 1 750 000 €.

Des visites de sites sont organisées tout au long de l'année pour permettre à la population de découvrir ces travaux et de se réappropriier le site.



La Bienne - avant



La Bienne - après

Agir sur la prévention des inondations pour protéger les habitants

Bien que les enjeux soient très localisés sur le territoire, la prévention des inondations constitue une mission importante de l'activité des gestionnaires. L'amélioration de la protection contre les crues s'appuie sur le suivi et la gestion des ouvrages de protection (digues), sur l'amélioration des connaissances du fonctionnement hydraulique ainsi que sur la diminution de la vulnérabilité. Sur Terre d'Émeraude Communauté, plusieurs ouvrages de protection ont été recensés dont la digue de Vaux-les-Saint-Claude qui protège un quartier où résident près de 200 habitants.

La prévention des inondations doit aussi s'inscrire dans une logique globale à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. Les zones d'expansions naturelles des crues doivent notamment être préservées pour protéger les secteurs à enjeux. ■

Les partenaires financiers pour la mise en œuvre de la politique de l'Eau



Plus d'information sur...

www.parc-haut-jura.fr

Les projets du Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses affluents (SR3A)

Une étude pour le bon fonctionnement du bassin versant du Suran

Le bassin versant du Suran, d'une superficie de 357 km², s'étend sur 40 communes du Jura et de l'Ain. Sur ce territoire, le fonctionnement naturel des cours d'eau a été fortement impacté par l'agriculture et l'urbanisation.

Pour limiter l'érosion des berges et l'enfoncement du lit de la rivière, faciliter l'écoulement des eaux, le SR3A travaille à délimiter un « Espace de Bon Fonctionnement » (EBF). Cela revient à restaurer un système vertueux avec

une diversité écologique et à mieux gérer les risques d'inondations.

Afin de comprendre les enjeux et assurer une réalisation des projets avec tous les acteurs concernés, des rencontres ont été mises en place par le SR3A (agriculteurs, forestiers, pêcheurs, promeneurs, élus).

Des inondations mieux anticipées grâce au PAPI

Le Suran déborde régulièrement lors d'épisodes pluvieux intenses. Le SR3A mène un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) :

anticipation des événements, restauration des cours d'eau, installation d'ouvrages de protection, sensibilisation des populations aux risques.

L'entretien de la ripisylve touche à sa fin à Montfleury

Ces travaux consistent à couper les arbres dangereux, enlever les embâcles gênant le bon écoulement de l'eau, faciliter la circulation des sédiments au niveau des ponts pour réduire les risques d'inondations lors des crues. Ce sont 10 km de berges

qui ont été traités pour un montant de 45 000 € en 2021.



L'Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne (ACM)

Terre d'Émeraude Communauté ayant repris la compétence péri et extrascolaire au 1^{er} janvier 2022, la collectivité a été associée au projet initié en 2012 et relancé en 2020 par la commune de Moirans-en-Montagne.

Ce nouveau bâtiment se trouvera en lieu et place de l'actuelle friche Favre et a été réfléchi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de Tom Pouce (Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne).

Emplacement au sein du quartier de l'enfant, un choix stratégique

- Un lien fonctionnel avec les autres structures du quartier : musée du jouet,

médiathèque, résidence d'artistes, espaces de jeux extérieurs... ;

- Proximité avec les écoles, la crèche intercommunale et le Relai Petite Enfance sur les temps périscolaires pour la mise en place d'opérations « passerelle » afin de faciliter l'adaptation des petits d'une structure à l'autre ;

- Une proximité également pour



les familles qui doivent gérer les fratries qui se trouvent dans des lieux différents.

Des effectifs en hausse et des locaux réadaptés

Depuis 2019, les effectifs sur les temps d'accueils périscolaires et extrascolaires sont en hausse et les espaces dédiés pour ces accueils

deviennent trop exigus et surtout trop étalés sur la commune.

Les nouveaux locaux sur un seul et même lieu réuniront tous les espaces dédiés aux enfants et à l'équipe pédagogique sur les temps périscolaires, extrascolaires et la restauration scolaire.

La surface du site sera de 740m² au sol et de 460m² d'espaces extérieurs. ■

Être sénior en Terre d'Émeraude

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Terre d'Émeraude Communauté gère trois établissements dédiés aux séniors sur le territoire.

L'EHPAD

Résidence du Moulin à Moirans-en-Montagne

Cette structure prend en charge des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes de la vie courante. Elle propose un cadre de vie rassurant et permet d'éviter l'isolement des résidents. Elle vise à stimuler et maintenir leur autonomie et permet également aux aidants de la personne âgée de profiter de « moments de répit » grâce à l'accueil de jour.

L'établissement dispose de 36 lits en hébergement permanent, de 2 lits en hébergement temporaire et de 7 places en accueil de jour.

Avec un taux d'occupation proche de 100 %, l'EHPAD manque régulièrement de personnel pour continuer à travailler dans de bonnes conditions.

LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT

La rencontre d'Alois - Orgelet

Cette structure soutient les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de leurs proches aidants. Ce lieu d'accueil, non médicalisé, propose des activités adaptées aux personnes malades et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. En effet, l'épuisement physique, la fatigue morale et le sentiment d'isolement sont souvent les conséquences de ce face-à-face exclusif avec le malade. Actuellement, six personnes fréquentent la Halte Répit.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Bellevue - Orgelet

Cet établissement propose des logements associés à des services collectifs pour les personnes âgées



En mai, six résidentes de l'EHPAD de Moirans-en-Montagne ont pu bénéficier du voyage dans le Var organisé par le CIAS de Terre d'Émeraude Communauté.

À Clairvaux-les-Lacs, deux autres structures sont en gestion déléguée par la Mutualité Française. Les locaux de La Maison Pour Tous accueillent deux établissements :

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

La Résidence des Lacs

La structure accueille des personnes âgées autonomes. La capacité de la Résidence est de 42 appartements et de 2 studios d'accueil temporaire.

L'EHPAD

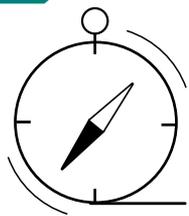
La Résidence des Lacs

Avec un taux d'occupation de 100 %, la résidence dispose de 35 chambres permanentes et de 2 chambres d'accueil temporaire. ■

majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus envie de vivre chez elles.

Le taux d'occupation de la Résidence Bellevue est de 90 % avec une moyenne d'âge de 82 ans.

De nombreuses animations et ateliers sont mis en place tout au long de l'année pour la vingtaine de résidents.



Terre d'Émeraude, territoire économique dynamique

Entre artisanat, industrie, tourisme et agriculture, notre territoire regorge de savoir-faire en pleine expansion. Nous le constatons tous les jours grâce aux nombreuses extensions d'usines en cours ou en projet, au faible taux de chômage et aux offres d'emplois toujours plus nombreuses : c'est une vraie chance !

TÉMOIGNAGE

Christophe RACINE
- Boulanger -

“ J'ai bénéficié d'une subvention de 10 000 € dans le cadre du FRT en 2021. Cette aide exceptionnelle a été très bénéfique pour mes deux boulangeries, situées à Orgelet et Arinthod.

En effet, nous faisons face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée : j'ai pu ainsi maintenir la fabrication dans mes ateliers et atteindre le niveau de production désiré grâce à l'achat d'une dresseuse-pocheuse : cette machine sert à faire les pâtes à chou ou les macarons par exemple. Cet investissement était prévu initialement en 2023 et je l'ai réalisé fin 2021 !

Selon une étude de la Banque de France, Terre d'Émeraude Communauté représente 1968 entreprises pour 4330 emplois (sont uniquement comptées les sociétés ayant leur siège social sur le territoire).

L'industrie est l'employeur majeur, représentant 47,6% des effectifs, suivi des services avec 21,9% puis du commerce avec 12,4%. L'industrie est créatrice de 65,2% de la valeur ajoutée. L'export représente 17,7% de la richesse créée. Globalement, les entreprises se portent bien, les créations d'entreprises ont retrouvé leur niveau de 2019. Les projets sont nombreux et variés.

Afin de les accompagner, Terre d'Émeraude Communauté actionne plusieurs leviers :

Répondre aux enjeux fonciers

- un travail de fond sur les Zones d'Activités Économiques (artisanales, commerciales et industrielles)
- un soutien à l'investissement via l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE) allant jusqu'à 10 000 € qui permet au porteur de projet de solliciter l'aide de la Région Bourgogne Franche Comté, pouvant elle aller jusqu'à 100 000 € selon l'ampleur du projet.



Soutenir la trésorerie des entreprises

Suite à la crise sanitaire sans précédent, Terre d'Émeraude Communauté a participé au dispositif mis en place par la Région appelé Fonds Régional des Territoires (FRT) : au total ce sont 25 entreprises qui ont été soutenues grâce à une enveloppe budgétaire de plus de 152 000 € (dont 120 000 € versés par la Région Bourgogne Franche-Comté et 32 800 € versés par Terre d'Émeraude Communauté). Cela leur a permis d'investir par exemple dans un nouveau camion, se doter d'outils informatique, créer un site internet...

Soutenir les commerces grâce à la consommation

Les chèques bonifiés, valables dans les commerces locaux qui ont dû fermer pendant les confinements : le chèque

vendu par la collectivité 10 € valait 13 € en magasin. Cette opération représente 20 000 € et a bénéficié à 5 000 administrés. L'occasion de générer un nouveau flux dans les commerces

De plus, afin de créer des synergies entre entreprises locales, Grégoire Long, Vice-Président en charge de l'attractivité économique et de l'emploi, et Julie Platier, chargée de mission économie, ont lancé le 11 mars dernier la première édition de 39°éco : une rencontre qui a permis de présenter les dispositifs mis en place par la collectivité et d'écouter les besoins des chefs d'entreprises. Ce rendez-vous a également permis aux chefs d'entreprises de se rencontrer et d'échanger. La seconde édition aura lieu à la rentrée. ■

Zoom sur la filière Comté

Éleveurs, maîtres fromagers, affineurs, testeurs... La filière Comté regroupe nombre de professionnels exigeants désireux de représenter l'AOP.

Cette année, les Comtés produits en Terre d'Émeraude ont reçu trois médailles au salon de l'agriculture de Paris :

- Médaille de bronze pour la Coopérative d'Arinthod ;
- Médaille d'argent pour la fruitière du Mont Orgier à Orgelet ;
- Médaille d'Or pour celle de Saint Julien-sur-Suran.

Sur le territoire, cette filière forte représente huit fruitières, soit plus de 100 fermes et plus de 200 producteurs qui façonnent 100 000 meules par an !

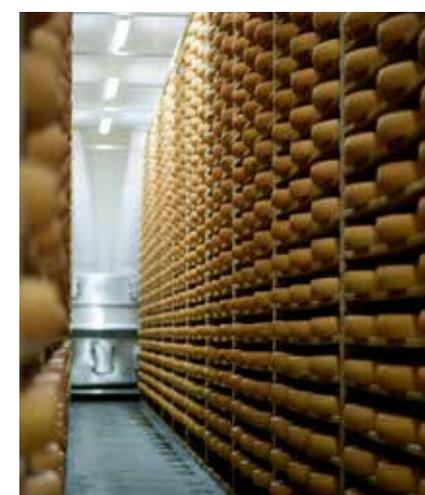
La consommation de comté en France et dans le monde ne cesse de croître. Afin de répondre à cette demande toujours plus grande, les acteurs de la filière réalisent d'importants investissements.

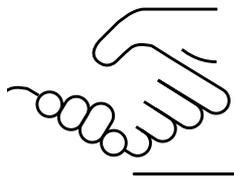
- La SCAF (Société Coopérative Agricole Fromagère) de Saint Maurice Crillat est devenue en 2021 la plus grosse fruitière à Comté Bio : un investissement de plus de 4,3 millions d'euros regroupant neuf producteurs a été nécessaire à la construction d'un nouveau bâtiment ;

- La SCAF de Val Suran commencera cette année une extension de ses caves d'affinage pour un total de 1,5 million d'euros ;

- La SCAF de Doucier débutera également cette année une extension de son atelier pour moderniser le process de fabrication et investira 5 millions d'euros.

Tous ces investissements sont rendus possibles grâce à l'intervention des fonds européens et aux aides à l'immobilier d'entreprise de la Région Bourgogne Franche-Comté et de Terre d'Émeraude Communauté. ■





Les deux satellites touristiques

Terre d'Émeraude Tourisme a été créée en février 2022 pour gérer et promouvoir les sites touristiques de Terre d'Émeraude Communauté.

Cette Société Publique Locale (SPL) gère le site des Cascades du Hérisson et la Maison des cascades, l'Office de tourisme de Clairvaux-les-Lacs et les 4 Bureaux d'Informations touristiques de Moirans-en-Montagne, d'Orgelet, d'Arinthod et des Cascades du Hérisson ainsi que la Via Ferrata du lac de Vouglans.

L'ensemble des compétences touristiques sont ainsi réunies au sein d'une même structure, véritable bras armé de la collectivité dans le

domaine touristique au coté de la Régie Vouglans.

Terre d'Émeraude Tourisme promeut le territoire à travers, entre autres, des activités ludiques destinées aux habitants et aux visiteurs.

Si vous êtes à la recherche d'idées de balade, de visites ou d'activités ludiques, procurez-vous le guide des jeux et balades en famille édité par Terre d'Émeraude Tourisme.

Les bureaux d'informations touristiques et la Maison des cascades



Barrage-Usine du Saut-Mortier à Cernon - © EDF

proposent à la location des mallettes Enquête-Game pour les familles et les groupes d'amis et à la vente des sacs aventure-jeux.

Dans le cadre d'un partenariat avec EDF, Terre d'Émeraude Tourisme propose durant l'été des visites guidées du Barrage-Usine de Saut-Mortier à Cernon. Venez découvrir ce lieu de production d'hydroélectricité, patrimoine industriel du territoire de Terre d'Émeraude. ■

Découvrez l'ensemble des animations et activités proposées par Terre d'Émeraude Tourisme sur le site www.terredemeraudetourisme.com ainsi que sur le site des Cascades du Hérisson

www.cascades-du-herisson.fr

Pour plus d'information :

03 84 25 27 47

contact@terredemeraudetourisme.fr

La Régie de Vouglans

La Régie de Vouglans souhaite une montée en gamme pour le camping du Domaine du Surchauffant et pour les zones dont elle a la charge.

Dès 2023, la ligne de conduite sera d'une part, de démarcher de nouvelles cibles de clientèle via l'achat de Mobil-Home plus haut de gamme et/ou de gîtes insolites qui seront co-financés par le Commissariat Massif du Jura dans le cadre du plan d'investissement Avenir Montagne.

Et d'autre part de réhabiliter une partie des locaux communs du camping devenus vétustes.

Cette volonté de montée en gamme ne se fera pas uniquement sur le camping, en effet, les concessions avec les restaurateurs et commerçants des zones administrées par la Régie de Vouglans refait peau neuve, pour le plus grand plaisir de tous, avec :

Maisod

La Mercantoch' avec une offre de petite restauration de qualité du matin au soir, sous la houlette d'Anthony Rageot ;

Les bateaux électriques, les bateaux verts, réattribués à la famille Rageot. Sera proposer cette année une offre de visites guidées à destination de tous les publics ;

Le snack de la plage reprendra du service avec Merlin Renna et tentera la mise en place d'un espace de

transats ;

Les engins nautiques et autres bateaux à moteur à louer depuis la plage seront eux aussi mis en avant par Mr et Mme Guichardot.

La Tour du Meix

Le restaurant le Balcon géré par la SARL « À la fontaine » ouvrira ses portes dans un établissement refait à neuf, en face la Guinguette toujours fidèle au poste ;

Le chalet dit « du cuir » devient le chalet « de la corne » représenté par Emmanuel et Thierry Michaud de la tournerie de Lavans-lès-Saint-Claude ;

Extrem' jet, loueur et encadrant de Jet Ski reprendra du service depuis la capitainerie du Meix sous la

surveillance de Nicolas Cazot ;

Le pyle ou face en face du camping et le Snack de la plage du Surchauffant seront confiés à Antoine Gay qui testera également un petit coin transat à l'ombre des arbres ;

Pont de Poitte

Pour la deuxième année, « Crêpes et gourmandises » de Laurence Redon saura vous proposer une gamme de produits de qualité avec une vue sur la rivière d'Ain plus que sympathique...

Des pistes de réflexion aussi sont envisagées notamment sur les aires de camping-car de la Tour du Meix et de Maisod, et dans un second temps sur les aménagements des plages et des ports de Vouglans. ■



2022

OFFRE EXCLUSIVE

POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Découpez ce bon et munissez-vous d'un justificatif de domicile.

1 place de parking

Sur le site des Cascades du Hérisson, prenez un ticket à la borne à votre arrivée. À la fin de votre visite, rendez-vous au Point Information Touristique : donnez votre bon en présentant votre justificatif de domicile celui-ci sera tamponné et un ticket de sortie de parking vous sera remis.

1 entrée gratuite pour tous les occupants de la voiture

Portez ce bon à l'entrée du Musée du Jouet de Moirans-en-Montagne pour que vous et votre famille puissiez bénéficier d'une entrée gratuite.

Bonnes visites !



1 entrée famille



1 véhicule

Yannick CASSABOIS

Vice-Président enfance, scolaire, périscolaire et extra-scolaire
Maire de Nogna

Les services de l'enfance sont regroupés au sein de la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire dont j'ai la charge depuis quelques années ayant été vice-président petite enfance, enfance et jeunesse de l'ancienne Communauté de communes de la Région d'Orgelet au mandat précédent.

J'ai découvert un grand territoire varié avec des fonctionnements différents propres à chaque problématique de territoire, écoles dispersées fonctionnant en regroupement pédagogique ou regroupement scolaire maternelle, élémentaire ou primaire. La particularité de notre territoire rural est l'éloignement des bourgs-centres qui constitue un handicap en terme de transport scolaire, notamment de temps de trajet souvent long pour les enfants, et accentué par des conditions hivernales parfois difficiles.

Enseignant de métier, je suis très attaché au maintien de nos écoles en milieu rural, à la qualité et aux conditions d'enseignement afin que nos enfants bénéficient des mêmes conditions que ceux des villes.

La politique de l'enfance, plutôt rare en milieu rural du fait du coût que représente cette compétence, fait partie des priorités affirmées de Terre d'Émeraude Communauté. Cette décision démontre la volonté politique d'investissement pour l'avenir du territoire, en misant notamment sur son attractivité pour les jeunes ménages.

Je travaille en étroite collaboration avec le responsable de service, Julien Chateau, et son adjointe Cécile Barraud. Ils assurent au quotidien le lien avec les responsables des différentes structures, la gestion courante, la mise en place des décisions et le suivi de projets.

La collectivité poursuit donc son investissement dans l'objectif d'offrir les mêmes conditions d'accueil et d'apprentissage dans ses structures, en collaboration avec les directrices d'écoles et les directrices et directeurs d'accueils, en fonction des besoins de chacun et des projets des écoles. On peut citer quelques exemples, comme l'investissement dans les outils numériques dans le cadre de l'appel à projet Label écoles numériques, la sécurisation des abords des groupes scolaires, la création d'un



préau, de toilettes, la mise en place de structures de jeux, la réfection de toiture, la mesure de la qualité de l'air, etc.

Autre investissement d'envergure, le projet de construction d'un accueil collectif de mineurs à Moirans en Montagne, recentré au cœur du quartier de l'enfant permettant de faciliter au quotidien la gestion des enfants pour les acteurs éducatifs et les parents.

La part consacrée au fonctionnement de nos écoles et accueils s'élève à 2,96 millions d'euros et la part investissement à 1,06 million d'euros.

Cela représente 11.1 % du budget global de la collectivité.

Nous fonctionnons dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service. Les décisions prises le sont dans l'intérêt de l'enfant, des familles et des personnels pour améliorer leurs conditions de travail. La mise en place du portail famille en est un témoignage récent.

Avoir un même service sur un territoire passe aussi par un même coût. Nous travaillons à une harmonisation globale de nos pratiques et de nos tarifs. Cette démarche ne peut être que progressive dans le temps.

L'organisation de la semaine scolaire en 4,5 jours est identique sur toutes les écoles gérées par Terre d'Émeraude Communauté, permettant une gestion et un fonctionnement homogènes de nos structures.

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des équipes enseignantes, des équipes d'animation et d'encadrement très professionnelles et réactives. La crise que nous avons traversée l'a démontré.

Et c'est avec grand plaisir que je travaille à leurs côtés. ■

“
Je suis très attaché au maintien de nos écoles en milieu rural, à la qualité et aux conditions d'enseignement.
“

Jean-Charles DALLOZ

Vice-Président en charge du sport et de la vie associative

Maire de Martigna

Le sport, l'école de la vie !

L'enfance, la petite enfance, la jeunesse et le scolaire en général représentent un enjeu majeur pour Terre d'Émeraude Communauté. La volonté de notre Président et de la collectivité est d'accompagner nos habitants dès leur plus jeune âge jusqu'à la génération sénior à travers les multiples opportunités : festivals, écoles de musique etc...

L'apprentissage du sport reste primordial pour le bon développement d'un enfant, son équilibre, mais aussi lui apporte le sens du partage et la notion d'effort. Notre territoire est maillé par de nombreuses associations et de clubs sportifs qui permettent d'offrir la gratuité des équipements aux scolaires. En effet, la piscine intercommunale basée à Arinthod accueille gratuitement tous les enfants du cycle 2, cycle où l'apprentissage de la natation est obligatoire. Laurie Catherin, dotée d'un diplôme de « maitrenageur sauveteur » dispense les cours à nos enfants suivants des plannings établis. Les cours d'éducation physique et sportive



sont assurés gratuitement par leurs professeurs respectifs. Certaines écoles sont également équipées pendant des périodes bien définies avec du matériel mis à disposition afin d'éviter des déplacements parfois importants.

Mes propos reflètent un tour d'horizon concernant l'enfance et la jeunesse, mais ne perdons pas de vue que les équipements de Terre d'Émeraude Communauté accueillent les sportifs de tous âges, et favorisent le sport pour toutes et tous de manière éducative. ■

jeu

Répondez à la question et tentez de gagner un exemplaire de l'ouvrage



« Louis Vuitton, l'audacieux »



Envoyez votre réponse par courrier ou par mail aux coordonnées ci-dessous